Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86
auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine
- cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -
ODPC n°2592

PROGRAMME DE FORMATION
PRÉVENIR LA MALTRAITANCE ET PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE

Objectifs *:*

- *Aperçu historique de la notion*
- *Connaitre les définitions*
- *Décrire le cadre législatif*
- *Citer les recommandations de l'ANESM*
- *Identifier différentes situations de maltraitance*
- *Connaitre les outils HAS*
- *Adopter des comportements adaptés à chaque personne en fonction de son état de dépendance physique et psychologique*
- *Comprendre les prises en charge spécifiques (enfant, personne âgée)*
- *Identifier des axes de progrès personnels et collectifs*

Programme *:*

Séquence 1 : Connaissances sur la bientraitance

- *Définitions et description de la bientraitance*
- *Auteurs et concepts*
- *Le cadre législatif*
- *Histoire et Approche institutionnelles*
- *Atelier : 5 situations*
- *Réflexions sur une Charte de Bienveillance*

Séquence 2 : Recommandations de l'ANESM

- *Bientraitance et psychopathologie*
- *Causes psychologiques*
- *Causes organisationnelles et environnementales*
- *Conséquences pratiques dans le soin*
- *Les 10 Recommandations*
- *Comment modifier ses comportements en tant que soignant*

Séquence 3 : Les Outils de l'HAS

- *La grille CEPPRAL (auto-contrôle)*
- *La cartographie des risques*
- *Performance thérapeutique et sens de la vie.*
- *Soin et traitement (care, souci).*
- *Aspects du vieillissement.*

Séquence 4 : La bientraitance « en situation de vie »

- *Etudes de vignettes cliniques*
- *Axes d'amélioration collectifs*
- *Plan d'action individuel*

Durée *: 14 heures*

Prix : *800,00 €*

Public : *Personnels des établissements de santé*

Prérequis *: Sans pré-requis*

Moyens pédagogiques *:*
L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires…)
Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique *:*

- *Active et participative*
- *Travaux de recherche et de construction de connaissances et d'outils en groupes partant de la fonction, des connaissances et l'expérience professionnelle des stagiaires*
- *Analyse de situations professionnelles*
- *Contextualisation-décontextualisation-recontextualisation (en lien avec des situations cliniques au sein de l'établissement)*
- *Auto évaluation, évaluation individuelle réflexive et collective*

Modalités de suivi *:*
En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.
En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.
Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.
Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.
Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

Validation *: Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant*

Formateur apte à réaliser l'ADF *:*
CAIN Joanne
Diplôme d'état d'aide-soignante
Titre Professionnel de Formateur Professionnel pour Adultes
13 ans d'expérience Polyclinique de Poitiers (divers services)
Institut de Larnay/ Maison de retraite / Soins à domicile
Clinique du Fief de Grimoire

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.
Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».
Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr